



Rapport
Visite d'études et séminaire
Zone Economique Spéciale « AGROPOLIS »

(Projet sur les Stratégies cohérentes pour le développement des capacités productives des Pays les Moins Avancés en Afrique)

24 au 25 Mai 2023

AGROPOLIS de Meknès (Maroc)

I. Contexte, objectif et résultats attendus de la visite de la Zone Economique Spéciale « AGROPOLIS » de Meknès

1. Contexte

Les zones économiques spéciales (ZES) et les parcs industriels (PI) sont des instruments importants pour le développement des capacités productives et l'industrialisation des économies. Ils ont contribué au développement économique de nombreuses économies avancées et émergentes. Cependant, comme la plupart des pays africains, le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire et Madagascar n'ont pas encore exploré suffisamment le potentiel des ZES et les parcs industriels pour leur développement économique. Au Burkina Faso, par exemple, le gouvernement reconnaît l'importance de cet instrument pour le renforcement de capacités productives afin de développer son secteur industriel comme en témoigne le projet de la zone économique spéciale (ZES) à Ouagadougou et celui de Bobo-Dioulasso avec les régions frontalières de Sikasso (Mali), Korhogo (Côte d'Ivoire). A cela s'ajoute la création de plusieurs pôles de croissance, notamment les pôles de croissance de Bagré, de Sourou, de Samendéni ; du Sahel, de l'Est, le grappe huilerie de Bobo-Dioulasso ; le Technopôle ERTIC de Ouagadougou, le Technopôle pharmaceutique. Aussi le projet « *Corridor logistique Trans-Volta* » ambitionne d'articuler le parc logistique, le parc industriel, la production et la fourniture d'énergie solaire ; etc.

Face aux nombreux défis pour promouvoir les ZES et PI, la CNUCED fournit une assistance technique par son projet « *Stratégies cohérentes pour le développement des capacités productives* ». Faut-il le rappeler, les principaux défis identifiés de cet instrument sont, entre autres, l'absence de cohérence de la politique industrielle, de la chaîne de valeurs industrielles, les problèmes d'incitations fiscales, la faiblesse du cadre institutionnel, le non-respect de l'environnement, la faible intégration du tissu industriel à l'échelle régionale (CEDEAO) et continentale (Zone de Libre Echange). Il en résulte une faible attractivité des investisseurs avec son corolaire de faible investissement productif. Afin d'aider à relever certains de ces défis et améliorer les ZES et PI en Afrique, la CNUCED propose aux institutions en charge des ZES et des Parcs Industriels de certains pays d'Afrique une visite d'étude suivi d'un séminaire au Maroc. En effet, le Maroc est cité comme modèle en matière de zones économiques spéciales ainsi que les parcs industriels en Afrique. Son site d'AGROPOLIS de Meknès regroupe différentes activités agro-industrielles ainsi que le Centre de Formation. La visite de ce site permettra aux différentes délégations (Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire et Madagascar) de mieux s'imprégner des réalités et des défis d'une Zone Economique Spéciale et du Parc Agro-Industriel.

2. Objectif de l'atelier

L'objectif de cette visite d'étude est de permettre aux différentes délégations de s'imprégner de l'ensemble des problèmes liés à une ZES & PI (la gestion, la production, la vente, les approvisionnements, la chaîne de valeurs, la coordination, etc.) afin d'améliorer et de promouvoir leurs ZES et Parcs Industriels. L'objectif spécifique de cette visite de terrain est le partage d'expériences du modèle marocain sur le site d'agro-industrie de « AGROPOLIS » avec les autres délégations.

3. Les résultats attendus de l'atelier

Les résultats attendus peuvent sommairement être résumés comme ceci :

- La réalisation d'une étude de terrain pour améliorer les ZES et PI dans les 4 pays (Burkina Faso ; du Mali, de la Côte d'Ivoire et de Madagascar);
- Les partages d'expériences du Maroc et des délégations de 4 pays ;
- Une meilleure compréhension de la façon d'utiliser la Zone Economique Spéciale pour renforcer les capacités de productions.

II. Visite des entreprises agro-industrielles et Ecole Nationale Agriculture

1. Présentation d'Agropolis et l'association Agrinova

La première journée a été consacrée à la visite des entreprises agro-industrielles dans la Zone Economique Spéciale d'Agropolis, premier pôle de compétitivité au Maroc dédié à l'agro-industrie. Il se compose d'une zone logistique dédiée au parc, une plate-forme logistique régionale (si rail), une grande industrie agro-alimentaire, des équipements communaux et une plate-forme commerciale de distribution. Avant la visite des entreprises, le Président et le Directeur de l'Association AGRINOVA, ont présenté leur Association qui est un instrument essentiel d'Agropolis. Cette Association résulte du partenariat public-privé regroupant les entreprises agro-industrielles, les organisations interprofessionnelles de différentes filières, les institutions de recherche formation et les pouvoirs publics, en vue de développer des projets collaboratifs de recherche -développement innovants.

2. Les entreprises agro-industrielles visitées

Les visites ont respectivement été effectuées à l'entreprise Atlas pionniers spécialisée dans le conditionnement des fleurs coupées produites dans la région de Meknès (1). Le Responsable de l'entreprise a montré à la délégation de la CNUCED et des 4 pays toute la chaîne de valeurs allant de la production des fleurs, la technique de coupage des fleurs, leur conservation dans une chambre froide jusqu'à leurs exportations. L'objectif de cette visite était que les 4 pays puissent s'en inspirer afin d'exporter les fleurs. La visite de l'entreprise Mister Dajaj de la charcuterie et découpes de volailles (2) a permis à la délégation de comprendre la chaîne de valeurs dans la fabrication des produits panés (nuggets, cordons bleus, etc...) allant de la production, la transformation, l'emballage et la vente.

La visite de l'unité Dermafric spécialisée dans la production de compléments alimentaires et vitamines (3) a montré les vertus de la pharmacopée. La visite de l'entreprise Pellenc spécialisé dans la vente du matériel agricole toute catégorie (4) a permis de découvrir tous les matériels agricoles, notamment celui de la cueillette des olives. Faut-il le rappeler, la région de Meknès est connue pour ses potentiels dans la production et transformation des olives. La visite de l'Ecole Nationale de l'Agriculture (4) était richement en enseignement. Le Royaume du Maroc n'a ménagé aucun effort pour doter l'ENA des infrastructures adaptées articulant savoir théorique et pratique via un laboratoire de recherches agronomiques. La visite de la ferme arboricole « BELFAIDA », spécialisée dans la production des pêches, nectarines, abricots avec sa station de conditionnement et l'emballage des fruits (5) a permis de découvrir cet immense bâtiment de conservation et de transformation des produits agricoles. Enfin, la visite du « Domaine Dayat El Hanae » (6), immense

ferme arboricole a permis aux participants de découvrir les bassins d'irrigation et l'équipement technique qui permettent d'irriguer la grande ferme de pêches, nectarines, abricots, etc.

III. Séminaire et leçons apprises sur la Zone Economique Spéciale

1. Allocutions d'ouverture du séminaire

Après la visite des sites, les différentes délégations ont partagé leurs expériences de zones économiques spéciales lors d'un séminaire. Les représentants de la CNUCED, du Burkina Faso et du Royaume du Maroc ont prononcé les allocutions pour l'ouverture du séminaire. Le représentant de la CNUCED, M. Patrick Osakwe, Chef de la Branche Commerce, Pauvreté et Inégalités après avoir remercié le Gouvernement du Royaume du Maroc pour son accueil sur le site d'Agropolis à Meknès, a axé son allocution sur les points suivants : l'importance d'utiliser la zone économique spéciale comme instrument de renforcement de capacités productives (1) ; le diagnostic stratégique des 3 pays retenus par ce projet (Burkina Faso, Tanzanie et Rwanda) qui pourrait aider les autres pays participants à améliorer leurs capacités productives (2) et les questions pertinentes pour orienter le débat du séminaire sur la zone économique spéciale (3).

Après avoir rappelé l'objectif de cette visite d'études sur le site d'Agropolis, M. Osakwe a évoqué les difficultés rencontrées par les pays africains pour utiliser efficacement les zones économiques spéciales comme instrument d'industrialisation, on peut citer : la mauvaise planification et conception des zones ; l'emplacement inapproprié des zones ; le manque d'infrastructures ; l'incertitude réglementaire; l'instabilité politique; la faiblesse des capacités de mise en œuvre et le manque de coordination institutionnelle.

Dans cette perspective, le représentant de la CNUCED, a souligné l'importance de la zone économique spéciale dans le renforcement de capacités productives dans les PMA africains, en prenant l'exemple d'études réalisées des 3 pays retenus dans ce projet qui nécessite de stratégies cohérentes reposant sur six piliers : fixer des objectifs et des cibles réalistes ; lever les contraintes structurelles ; remédier à l'incohérence des politiques ; exploiter le potentiel du genre pour une transformation productive ; développer, promouvoir et diversifier les exportations ; et mettre le régionalisme au service de la transformation productive.

M. Osakwe a conclu son allocution en orientant le débat du séminaire sur les questions suivantes :

- Quels critères utiliser pour déterminer l'emplacement des zones économiques spéciales en Afrique ?
- Les zones devraient-elles être gérées par le secteur public ou privé ?
- Comment les revenus des zones devraient-ils être répartis entre les gouvernements nationaux, provinciaux et locaux ?
- La responsabilité du développement, de la gestion et de la régulation des zones devrait-elle être confiée à des institutions différentes et indépendantes ?

Le représentant du Burkina Faso, M. François Drabo, Directeur de la gare routière internationale, après avoir remercié la CNUCED et le Gouvernement du Royaume du Maroc pour l'invitation de la délégation de son pays, a évoqué l'importance de cette visite d'études dans la perspective de

développement des zones économiques spéciales au Burkina Faso. Elle entre en droite ligne avec les objectifs des référentiels de développement de son pays. Le développement des capacités productives est essentiel pour mon pays qui ambitionne de devenir compétitif sur le marché continental à savoir la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et sur le marché international. Il a souligné la faiblesse des liens entre la production et l'innovation qui freine de façon significative la croissance économique. Une mise en œuvre réussie de ce projet contribuera sans nul doute au développement des secteurs porteurs pour l'économie tout en restant en phase avec les nouvelles mutations technologiques. Le Burkina Faso est dans la dynamique de trouver un juste équilibre entre la création de nouvelles capacités et une meilleure utilisation des capacités existantes.

Ces travaux sur les zones économiques spéciales et les parcs industriels, a-t-il conclu, nous permettront sans doute d'approfondir nos connaissances, faire des émulations et des propositions concrètes aux plus hautes autorités. Le gouvernement du Burkina Faso accorde une importance particulière au développement des zones économiques spéciales et parcs industriels qui constituent des leviers pour le renforcement de capacités productives. En témoignent plusieurs initiatives en la matière notamment les grands projets de la zone économique spéciale (ZES) à Ouagadougou et à de Bobo-Dioulasso, les pôles de croissance de Bagré, du Sourou, de Samendéni ; du Sahel, de l'Est, le grappe huilerie de Bobo-Dioulasso.

Le représentant du Royaume du Maroc, M. Kamal Hidane, Directeur régional du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, a souhaité la bienvenue aux différentes délégations et a dit « croire » à la coopération Sud-Sud. Il a remercié l'équipe d'AgriNova pour son travail remarquable. Son allocution et sa présentation ont été axées sur les points saillants d'AGROPOLIS, notamment le cadre et le partenariat du projet ; le positionnement, le concept et la consistance du projet, les modalités de gouvernance et l'avancement de la commercialisation et de la valorisation. Il a souligné que Agropolis est un projet qui émane d'une convergence de 2 stratégies sectorielles, le *plan Maroc vert* et le *plan d'accélération industrielle*. Les principaux objectifs d'Agropolis sont, entre autres : une meilleure intégration amont agricole – aval industriel ; la valorisation renforcée de la production agricole de la région ; le renforcement de la compétitivité des entreprises ; l'accroissement des investissements, de l'emploi et de la valeur ajoutée et une réponse aux exigences des consommateurs. Dans cette perspective, les opportunités liées à ce projet sont nombreuses. Il s'agit de régions à fort potentiel agricole ; la présence sur le territoire de la région d'instituts de recherches & développement et de formation ; la situation géographique et connexion (routes et autoroutes, voies ferrées, aéroports, etc.) ; le savoir-faire en agroalimentaire, la main d'œuvre qualifiée et la proximité des bassins de production et de l'emploi.

M. Hidane a rappelé le choix stratégique du site de Meknès et sa bonne connectivité ; un pôle de compétitivité économique; une offre diversifiée arrimée à la recherche et développement au cœur du développement industriel ; des incitations à l'investissement et les principaux chiffres. La stratégie de développement des Agropoles peut sommairement être résumée comme suit :

- **Meknès** (huile d'olive ; fruits/légumes ; céréales ; lait, viandes) ;
- **Berkane** (Agrumes, Olivier, Maraichage, Viandes)
- **Tadla** (Huile d'olive, Agrumes, Lait, Viandes, Terroir)
- **Souss** (maraichage ; agrumes ; lait / viande ; terroir)

Il a conclu sa présentation sur la compétitivité, la commercialisation et le suivi-évaluation. De même, les délégations du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et de Madagascar ont respectivement présenté leurs projets de zones économiques spéciales avec leurs défis et opportunités.

Pour le Burkina Faso, les principaux défis à relever, sont entre autres, la non-application des textes de la loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière et son décret d'application, la pluralité des acteurs et des procédures entraînant parfois une confusion des rôles ; la disponibilité et le financement des infrastructures et équipements de soutien ; la question du foncier ; la disponibilité et l'accessibilité de la technologie ; les coûts des facteurs de production ; la question des avantages fiscaux et douaniers et l'insuffisance du suivi des investissements faute de moyens et d'organisation et le manque de moyens.

Pour la Côte d'Ivoire, il faudra réaliser l'étude de faisabilité de la ZES à la frontière des 3 pays Sikasso, Korhogo, Bobo Dioulasso en étudiant les conditions de création et de fonctionnement la la ZES ; en dressant un schéma directeur de développement unique de la zone ; en réalisant l'étude des aménagements et des investissements de la zone ZES ; en élaborant un plan de sécurisation de la zone, en identifiant et examinant la faisabilité de projets.

Pour le Mali, la ZES est conçue comme un instrument de sécurité et de paix. En effet, le pays qui subit une crise multidimensionnelle depuis plus d'une décennie, a prévu comme instrument de retour à la paix, l'adoption d'un régime de Zone de Développement « ZODE », figurant en bonne place dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation. Les **chances de succès** de toute stratégie de ZES dépendent non seulement de la **capitalisation des meilleures pratiques**, mais aussi de **l'adaptation** de ces pratiques **aux caractéristiques spécifiques** du territoire (et du pays) où la zone sera implantée. La ZES SiKoBo ne prétend pas être la panacée, elle est néanmoins un formidable outil, en phase avec les besoins et stratégies de développement, pour le bien-être des populations et les performances économiques des 3 pays.

Pour Madagascar, les zones économiques spéciales sont encore des projets mais il existe des zones franches dans son pays. Il convient de rappeler la ZES de Diego avec l'appui de la Banque Africaine de Développement ; la zone industrielle de textile de Moramanga ; la ZES de Toliara en agro-industrie. La visite de l'entreprise de fabrication des médicaments à base de plantes naturelles est une source d'inspiration d'autant plus que Madagascar regorge des ressources naturelles pour la pharmacopée. Il existe différents fonds pour investir dans l'agro-industrie (fonds de développement agricole ; fonds naturel de développement industriel ; fonds malgache de formation industriel, etc. Un partenariat avec Agropolis de Meknès et d'autres parcs industriels du Maroc en hydroélectriques ; fibres est une piste à explorer.

2. Le résumé du débat sur la zone économique spéciale et parc industriel

Après les différentes présentations, les participants au séminaire ont évoqué les principaux défis et les opportunités de leurs zones économiques spéciales et parcs industriels.

En matière de défis, il s'agit, entre autres, la question de la vision et de la conception de la zone économique spéciale (ZES), le choix stratégique du site de la ZES et les rôles des parties prenantes (Etat, secteur privé, les partenaires, les investisseurs, etc.). A l'exemple de l'AGRINOVA, l'architecture de l'Association intégrant les principaux acteurs, la prise de conscience, la bonne communication, le rôle important du secteur privé, le partenariat avec Tanger Med, le réseau de commercialisations intégrant la logistique de distributions, l'arrimage de zones économiques spéciales et les zones franches. Autres défis à relever, les coûts élevés de facteurs de productions, la

question épineuse de l'agrire, la chaîne de valeurs, le cadre institutionnel qui encadre la ZES, les mesures incitatives, la question des financements, la volonté et engagement politique des autorités du pays, la question sécuritaire et de la stabilité de l'Etat, etc.

En termes d'opportunités, les délégations ont évoqué, les nombreux sites pour implanter les ZES, les ressources naturelles et humaines, les marchés locaux, régionaux et internationaux ; les ports secs multimodaux, la promotion du guichet unique pour faciliter les transactions commerciales, l'omniprésence de l'Etat et de surcroît la faible implication du secteur privé, les faibles incitations à investir, la carence de recherche & développement pour l'agro-industrie, etc.

3. Des leçons apprises lors de la visite des sites d'Agropolis qu'il faudra promouvoir dans les autres pays

Les différentes délégations ont salué la vision, la conception, la stratégie, l'opérationnalisation de la zone économique spéciale (ZES) d'Agropolis de Meknès. Cette plate-forme traduit un partenariat intelligent entre le Royaume du Maroc, l'administration locale et le secteur privé. Les principales leçons apprises peuvent sommairement être résumées ci-dessous.

Premièrement, la volonté et l'engagement politiques au sommet de l'Etat de créer cette Zone Economique Spéciale (ZES) et le Parc Industriel dont la genèse émane du plan Maroc vert et le plan d'accélération industrielle. Comme toute ZES, son objectif principal est d'attirer les investissements directs étrangers, d'améliorer les taux d'exportation et de créer ainsi d'emplois décents. C'est ainsi que les hautes autorités du Maroc ont pu promouvoir le développement de l'Agropolis à Meknès. Elles l'ont dotée des infrastructures adaptées, des mesures incitatives fortes ainsi que la recherche et développement dédiée à l'agro-industrie (Ecole Nationale de l'Agriculture, faible fiscalité, subventions financières des activités agro-industrielles, etc.) ;

Deuxièmement, le choix stratégique de la localisation de la zone économique spéciale et le parc industriel à Meknès. Faut-il le rappeler, la région de Meknès et Fès est réputée pour son potentiel agricole depuis plusieurs décennies. C'est une terre agricole. Le choix porté sur cette zone est stratégique car il vise à développer le potentiel agricole local et à le transformer via l'agro-industrie. De surtout, cette stratégie vise aussi le développement de l'écosystème industriel local vers les capacités productives à haute valeur ajoutée arrimant la chaîne de valeur de la production agricole, à la transformation industrielle et à la vente.

Troisièmement, la bonne organisation et coordination des agents économiques (interprofessions, les exploitants, l'Etat, l'ENA, les associations, etc.) sur la zone économique spéciale et le suivi évaluation. Chaque agent économique joue son rôle tout en respectant sa sphère de compétence et l'Etat veille par son suivi et évaluation. C'est donc un cadre intégré regroupant les acteurs de la politique agricole et du développement des filières (exploitants, école, administration, associations, laboratoires, État, etc.) ;

Quatrièmement, le fort accompagnement des fonds créés et dédiés à l'agro-industrie est un signal fort donné par les hautes autorités du Maroc pour promouvoir la zone économique spéciale. A cela s'ajoutent les ressources humaines compétentes mises à la disposition de AGRINOVA pour l'aider à parachever ses principales missions puis prendre ultérieurement son « envol » avec ses propres ressources humaines et financières ;

Cinquièmement, le déploiement de différents services et logistiques dans le site d'Agropolis pour le rendre plus accessible et surtout faciliter les exportations des produits agro-industries.

Septièmement, le partenariat d'Agropolis de **Meknès** avec les autres sites agro-industries de **Berkane** (Agrumes, Olivier, Maraîchage, Viandes) ; **Tadla** (Huile d'olive, Agrumes, Lait, Viandes, Terroir) et de **Souss** (maraîchage ; agrumes ; lait / viande ; terroir) ; etc.

Conclusion :

Ces quelques leçons apprises lors de la visite d'études d'Agropolis de Meknès sont autant des pistes à explorer pour les pôles agroindustriels en cours de construction dans de nombreux pays subsahariens et de la future ZES Sikasso, Korhogo et Bobo Dioulasso (SiKoBo). Quelques propositions/recommandations paraissent nécessaire pour les différentes délégations :

- S'inspirer de l'exemple d'AGROPOLIS du Maroc pour améliorer et promouvoir les zones économiques spéciales dans vos pays ;
- Développer le partenariat avec AGROPOLIS de Meknès dans le cadre de la coopération Sud-Sud;
- Concevoir le projet de la zone économique spéciale en associant et intégrant tous les agents économiques publics et privés ;
- Développer les infrastructures appropriées à l'agro-industrie de la zone économique spéciale en intégrant la chaîne des valeurs allant des matières premières à la production puis à la transformation et à la vente ;
- Des mesures incitatives fortes pour attirer les entreprises locales et étrangères (fiscalité allégée, terrain disponible, bureaucratie allégée ; infrastructures améliorées ; bonne communication ; etc.) ;
- Forte implication du secteur privé et des partenaires agro-industries ;
- Synergie et articulation entre les centres de recherches et de formation en agro-industrie et les entreprises installées dans la zone économique spéciale ;
- Volonté et engagement politique des hautes autorités nationales et locales.

IV. Programme

Mercredi 24 mai 2023

Visite de la Zone Agro-Industrielle « AGROPOLIS »

- 9h00-9h15 Accueil au sein d'Agropolis, M. Driss Bengoumi, Président Exécutif Agrinova, Maroc
- 9h15-12h00 Visites de différents sites par M. Mostapha Mrhari, Coordinateur d'Agrinova Maroc
- Présentation globale d'AGROPOLIS ;
 - Visite de l'unité Atlas pionniers spécialisée dans le conditionnement des fleurs coupées produites au niveau de la région Fès Meknès ;
 - Visite de l'unité Mister Dajaj spécialisée dans la charcuterie et découpe de volailles ;
 - Visite de l'unité Dermafric spécialisée dans la production de compléments alimentaires et vitaminés ;
 - Visite de la société du matériel agricole Pellenc spécialisé dans la vente du matériel agricole toute catégorie ;
- 12h00-12h30 Visite Ecole Nationale de l'Agriculture de Meknes, Professeur Saïd Amiri, Directeur de l'Ecole Nationale de l'Agriculture de Meknès.
- 12h30-14h00 Pause déjeuner
- 14h00-17h00 Suite de visites des sites : M. Mostapha Mrhari, Coordinateur d'Agrinova, Maroc
- Visite de la ferme arboricole « BELFAIDA » spécialisée dans la production des pêches, nectarines et abricots, avec station de conditionnement et d'emballage des fruits ;
 - Visite de la ferme arboricole spécialisée dans la production des pêches, nectarines et abricots « Domaine Dayat El Hanae ».

Fin de la première journée

Jeudi 25 mai 2023

Séminaire sur la Zone Agro-Industrielle « AGROPOLIS »

Session d'ouverture :

- 9h00-9h15 Allocution de **Monsieur Patrick Osakwe**, Chef de la Branche Commerce, Pauvreté et Inégalité à la CNUCED ;
- 9h15-9h30 Allocution de **M. François Drabo**, Directeur, Direction de la Gare Routière Internationale, Secteur privé, Burkina Faso;
- 9h30-9h45 Allocution de **M. Kamal Hidane**, Directeur régional du ministère de l'agriculture, Représentant le Royaume du Maroc
- 9h45-10h Pause-café

Session de substance/contenu

Modérateur : Monsieur Patrick Osakwe de la CNUCED

- 10h00-10h30 Opportunités et défis de la Zone Economique Spéciale au Maroc (*M. Kamal Hidane, représentant du Royaume du Maroc*)
- 10h30-11h00 Défis et opportunités de l'Agro-industrie et Parc industriel au Burkina Faso (*M. François Drabo, représentant du Burkina Faso*) ;
- 11h00-11h30 Comment améliorer la ZES et PI à la frontière des 3 pays (Burkina, Mali, Côte d'Ivoire) (*M. Kouamé Goli ; représentant de la Côte d'Ivoire et M. Abdoulaye Maïga ; Mme Abiba Diallo, représentants du Mali*)
- 11h30-12h30 Expériences de la Zone Economique Spéciale de Madagascar (*M. Gaëtan Ramindo, représentant de Madagascar*)
- 12h30-13h00 Débat interactif
- 13h00-15h00 Pause-déjeuner.

Fin du séminaire

Annexe : Liste des participants au séminaire et visites d'agropolis

1. M. Hidane Kamal (Directeur Régional de l'Agriculture Fès Meknès, Maroc (Email : kamalhidane@gmail.com))
2. M. Mostapha Mrhari, Coordinateur de l'AgriNova, Maroc (Email : mmrhari.ddfa@gmail.com);
3. M. Moustapha Malek, Directeur d'exploitation, Maroc (Email : mister.djaj.meknes@gmail.com);
4. Professor Saïd Amiri, Directeur Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, Maroc (Email : samiri@enameknes.ac.ma);
5. M. Mustapha Mortaji, Directeur général, Pellenc-Vente de matériel Agricole, Maroc (Email : m.mortaji@pellenc.com);
6. M. Driss Bengoumi, Président Exécutif Agrinova, Maroc (Email : benguoumi@yahoo.fr)
7. Mme Soumaya Sghir, Agrinova, Maroc (Email : hs.somaya@gmail.com);
8. M. Baami Sidi Ahmed, Agrinova, Maroc (Email : baami.sidiahmed@gmail.com);
9. Mme Abiba Diallo, Responsable Qualité, Produits Sud, Mali (adiallo@produitsdusud.com);
10. M. François Drabo, Directeur, Direction de la Gare Routière Internationale, Burkina Faso (Email : François.drabo@cci.bf);
11. M. Kouamé Louis-Philippe Goli, Directeur du Commerce et de la Libre Circulation, Côte d'Ivoire (Email : gklphilippe@yahoo.com, gklphilippe@hotmail.fr)
12. M. Gaëtan Ramindo, Directeur Général de l'Industrialisation, Madagascar (Email : ramindo3@yahoo.fr)
13. M. Abdoulaye Maiga, Directeur Général de l'Agence pour l'Aménagement et la gestion des Zones Industrielles "AZI-SA", Mali (Email : soad.pm@gmail.com);
14. M. Patrick Osakwe, Chef de Branch Commerce, Pauvreté et inégalités, CNUCED (Email : patrick.osakwe@un.org);
15. M. Antipas Touatam Guendergue, Economiste, CNUCED (Email : antipas.touatam@un.org);
16. M. Lalouani Chouder, Service financier, CNUCED (Email : lalouani.chouder@un.org);